

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2025-013

Portant sur la subvention d'équilibre au budget annexe 2025 de l'assainissement

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation : 28/03/2025

ETAIENT PRESENTS (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : Mme BILLEGA Nicole

Mme BIELLI Sylvie est désignée comme Secrétaire de séance

| MEMBRE | PRÉSENTS | REPRÉSENTÉS | VOTANTS | EXPRIMÉS | POUR | CONTRE |
|--------|----------|-------------|---------|----------|------|--------|
| 9 | 8 | 0 | 8 | 8 | 8 | 0 |

Objet : Subvention d'équilibre 2025 à l'assainissement

Madame le Maire propose de voter une subvention d'équilibre pour le budget assainissement d'un montant de 4.000€.

Le Conseil Municipal adopte cette décision, avec inscription au crédit du budget « commune », et charge le Maire de sa bonne réalisation.

Transmis le 16/04/2025
Affiché le 16/04/2025

Le 11/04/2025
Le Maire,
Evelyne CHABANT



